



## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

AALST MOTORS  
DENDERMONDSESTEENWEG 196  
9300 AALST  
[eddy.maes@aalstmotors.be](mailto:eddy.maes@aalstmotors.be)

Objet: Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse.

– CIG 9114353A06 –

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente Aalst Motors, ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

1.1 Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.

1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexe 1 (Cahier des charges techniques).

1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomon, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse – CIG 9114353A06»;
- la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;
- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

## 6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli

### 6.1 Enveloppe A – Documents administratifs

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;

b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.

c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### 6.2 Enveloppe B – Offre économique

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont censés avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.

### **7. Ouverture et évaluation des offres**

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

### **8. Informations et clarifications**

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [cpue.amministrazione@esteri.it](mailto:cpue.amministrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

### **9. Protection des données personnelles**

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

### **10. Règles applicables**

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



---

*L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni*



## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

AUTOSTAD HAASRODE BVBA  
NÉRINGENWEG 46  
3001 HEVERLEE  
[tries.vandercauter@autostadhaarote.be](mailto:tries.vandercauter@autostadhaarote.be)

Objet: Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse.

– CIG 9114353A06 –

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente Autostad Haasrode Bvba, ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

1.1 Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.

1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexe 1 (Cahier des charges techniques).

1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomoni, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [spue.amministrazione@esteri.it](mailto:spue.amministrazione@esteri.it).

1

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse – CIG 9114353A06»;

la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;

- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

## 6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli

### 6.1 Enveloppe A – Documents administratifs

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;

b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.

c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### 6.2 Enveloppe B – Offre économique

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont conscs avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.

## **7. Ouverture et évaluation des offres**

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

## **8. Informations et clarifications**

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

## **9. Protection des données personnelles**

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

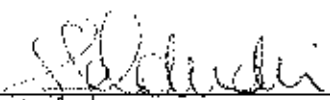
9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

## **10. Règles applicables**

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation Italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



---

*L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni*





## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

FIA AUTOMOBILES  
RUE DE WAVRE 39  
1301 BIERGES  
[pascal.henry@fia-automobile.be](mailto:pascal.henry@fia-automobile.be)

Objet: Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulysse.

– CIG 9.114353A06 –

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente **Fia Automobiles**, ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

- 1.1 Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.
- 1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexe 1 (Cahier des charges techniques).
- 1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomoni, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulysse – CIG 9114353A06»;
- la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts,

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;
- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

## 6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli

### 6.1 Enveloppe A – Documents administratifs

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;

b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.

c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### 6.2 Enveloppe B – Offre économique

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont censés avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.

## **7. Ouverture et évaluation des offres**

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

## **8. Informations et clarifications**

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

## **9. Protection des données personnelles**

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

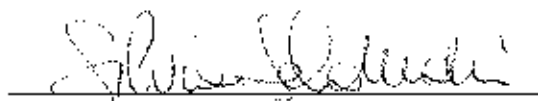
9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

## **10. Règles applicables**

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



*L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni*



## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

GARAGE LEBEAU NV  
STEENWEG NAAR HALLE 285  
1652 ALSEMBERG  
[jacqueline@garagelebeau.net](mailto:jacqueline@garagelebeau.net)

Objet: Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse.

~ CIG 9114353A06 ~

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente Garage Lebeau Nv, ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

1.1 Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.

1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexe 1 (Cahier des charges techniques).

1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomoni, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse – CIG 9114353A06»;
- la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;
- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclus.

## **6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli**

### **6.1 Enveloppe A – Documents administratifs**

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

- a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;
- b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.
- c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### **6.2 Enveloppe B – Offre économique**

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont censés avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.



## **7. Ouverture et évaluation des offres**

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

## **8. Informations et clarifications**

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [rpue.administrazione@esteri.it](mailto:rpue.administrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

## **9. Protection des données personnelles**

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

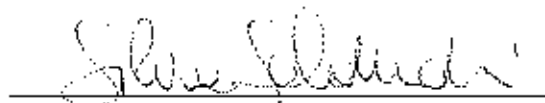
9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

## **10. Règles applicables**

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes Italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



**L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni**





## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

GEBROEDERS MERCKX, NV  
BRUSSESESTEENWEG 341  
3090 OVERIJSE  
[francois.merckx@garagemerckx.be](mailto:francois.merckx@garagemerckx.be)

Objet: Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse.

– CIG 9114353A06 –

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente Gebroeders Merckx, Nv ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

- 1.1 Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.
- 1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexé 1 (Cahier des charges techniques).
- 1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomoni, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [rpu@amministrazione@esteri.it](mailto:rpu@amministrazione@esteri.it).

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse - CIG 9114353A06»;
- la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;
- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

## **6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli**

### **6.1 Enveloppe A – Documents administratifs**

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;

b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.

c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### **6.2 Enveloppe B – Offre économique**

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont censés avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.



## **7. Ouverture et évaluation des offres**

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

## **8. Informations et clarifications**

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

## **9. Protection des données personnelles**

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

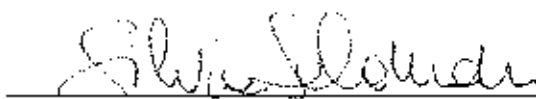
9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

## **10. Règles applicables**

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



*L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni*



## REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE

### LETTRE D'INVITATION AU MARCHÉ

**MOTOR VILLAGE BRUSSELS**  
**AV. JACQUES GEORGIN 15-19**  
**1030 BRUSSELS**  
[sevan.toptas@stellantis.com](mailto:sevan.toptas@stellantis.com)

**Objet:** Invitation à la procédure négociée pour la fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulisse.

– CIG 9114353A06 –

La Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, ci-après dénommée le «Pouvoir Adjudicateur», invite par la présente **Motor Village Brussels**, ci-après dénommé «Soumissionnaire» à présenter une offre, sur la base des modalités, des prescriptions et de la procédure ci-dessous indiquées afin de trouver un soumissionnaire auquel confier la prestation mentionnée en objet.

#### 1. Objet et base du marché

1. Les rapports entre le Pouvoir Adjudicateur et le Soumissionnaire seront réglés par un contrat type conformément aux usages et pratiques du secteur commerciale automobile.

1.2 Le Soumissionnaire sélectionné effectuera les prestations indiquées dans l'annexe 1 (Cahier des charges techniques).

1.3 La valeur estimée globale du marché à acquérir, utilisée comme valeur de base du marché, est de 88.333,00 euro, TVA exclue.

#### 2. Point de contact

La responsable de la procédure est l'Attachée aux affaires administratives de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, Mme Silvia Salomoni, 9 Rue du Marteau, 1000, Bruxelles, tel.: 003222200411, [rpue.amministrazione@esteri.it](mailto:rpue.amministrazione@esteri.it).

### 3. Conditions d'accès au marché

3.1 Le Soumissionnaire se trouvant dans un des cas d'exclusion visés dans l'annexe 2 sera exclu de la procédure.

3.2 Le Soumissionnaire atteste l'absence de motifs d'exclusion en souscrivant à l'annexe 2. Le Soumissionnaire autorise le Pouvoir Adjudicateur à vérifier auprès des autorités locales la véracité des déclarations rendues quant à la possession de dites conditions.

3.3 Le Soumissionnaire doit posséder une assurance adéquate couvrant les risques professionnels.

### 4. Critère d'adjudication

Le critère d'adjudication est celui du prix le plus bas.

### 5. Termes et présentation de l'offre

5.1 Les plis contenant les offres doivent être fermés et scellés. À l'extérieur, ils doivent porter:

- la mention «NE PAS OUVRIR: Offre pour la fourniture d'une Alfa Giulia TI 2.0 Essence 200 CH et d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH et la reprise d'une Lancia Thema et d'un van Fiat Ulysse – CIG 9114353A06»;
- la dénomination du Soumissionnaire, son siège social et ses contacts.

5.2 Sous peine d'exclusion, les plis doivent contenir deux enveloppes, chacune desquelles doit être scellée avec du ruban adhésif sur les bords de fermeture, ou fermée et contresignée sur les bords de fermeture, ou fermée et cachetée sur les bords de fermeture. Sur les enveloppes doit également figurer l'objet du marché, la dénomination du Soumissionnaire et, respectivement, l'indication:

- A (documents administratifs)
- B (offre économique)

5.3 L'expéditeur est le seul responsable de la réception de son pli en temps utile. L'arrivée tardive ou l'arrivée à une autre adresse des plis et le non-respect des modalités indiquées comporteront l'exclusion du candidat. Ces plis ne seront pas ouverts et seront rendus au Soumissionnaire concerné.

5.4 Les plis contenant les offres et la documentation relative devront parvenir endéans le 14 mars 2022 à 12h00 soit:

- par la poste à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur: Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union Européenne, à l'Attention du Bureau Administratif, 9 rue du Marteau, 1000 Bruxelles;
- déposée à la main (à la même adresse) entre 8h00 et 18h00 à l'exception des jours fériés. A sa réception le Pouvoir Adjudicateur fournira à la demande un accusé de réception.

5.5 Pour ce qui est de la date d'échéance de la présentation des offres, seul le cachet de réception apposé sur le pli par le Pouvoir Adjudicateur fera foi.

5.6 Si l'offre et/ou la documentation fournie pour la présentation des offres ont été signées par un mandataire du Soumissionnaire, les documents prouvant le droit de signature (procuration, décision, etc.) devront être fournis.

5.7 L'offre et la documentation annexée devront être rédigés en français ou en Italien.

5.8 Les offres multiples, conditionnées, alternatives, seront exclues.

## **6. Contenu des enveloppes insérées à l'intérieur du pli**

### **6.1 Enveloppe A – Documents administratifs**

6.1.1 L'enveloppe «A – Documents administratifs» devra contenir le document des conditions de participation (annexe 2) dans lequel le Soumissionnaire:

- a) atteste l'absence de motifs d'exclusion;
- b) accepte sans réserves ni exceptions les dispositions et les conditions contenues dans la présente invitation et dans l'annexe 1, qui est partie intégrante de cette dernière.
- c) s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 45 jours à dater de la date d'échéance fixée pour la réception des offres et donne sa disponibilité à la prolonger de 15 jours à la demande du Pouvoir Adjudicateur.

6.1.2 En cas de manque d'éléments requis au § 6.1.1, du caractère incomplet ou de quelque autre irrégularité de fond de ceux-ci, le Pouvoir Adjudicateur accordera un maximum de 5 jours ouvrable au Soumissionnaire afin de rendre, de régulariser, ou d'intégrer les déclarations nécessaires. Si ce délai supplémentaire n'est pas respecté, le Soumissionnaire sera exclu de la procédure. Les carences dans la documentation ne permettant pas l'identification du contenu ou du sujet responsable constituent des irrégularités de fond irrémédiables.

### **6.2 Enveloppe B – Offre économique**

6.2.1 Dans l'enveloppe «B – Offre économique», le Soumissionnaire présentera ses meilleures sous-offres économiques pour chacune des prestations requises :

- fourniture d'une Alfa Giulia Sprint 2.0 Essence 200 CH
- fourniture d'une Alfa Stelvio Super 2.0 Essence 200 CH
- reprise d'une Lancia Thema
- reprise d'un van Fiat Ulisse

Le Soumissionnaire indiquera aussi le total des sous-offres. La meilleure offre globale sur la base du marché remportera l'appel d'offres.

6.2.2 Les offres économiques ne pourront dépasser le montant indiqué comme base du marché, sous peine d'exclusion. Les Soumissionnaires sont censés avoir compris dans leur prix, tous frais, mesures et impositions quelconques inhérents à l'exécution du marché, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée et des frais de sécurité éventuels.

6.2.3 L'offre doit contenir la dénomination du Soumissionnaire et devra être signée par le représentant légal ou par son mandataire avec en annexe une copie du document d'identité en cours de validité.

## 7. Ouverture et évaluation des offres

7.1 Les plis seront ouverts par la Responsable de la procédure le 15 mars 2022 à 10h30 en séance publique, au siège du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse susmentionnée.

7.2 Seuls les représentants des Soumissionnaires sont autorisés à y assister.

## 8. Informations et clarifications

8.1 Les éventuelles demandes d'information ou clarifications doivent être adressées au Pouvoir Adjudicateur en temps utile, au moins cinq jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres à l'adresse e-mail suivante: [rupe.amministrazione@esteri.it](mailto:rupe.amministrazione@esteri.it).

8.2 Le Pouvoir Adjudicateur répondra à chaque Soumissionnaire au plus tard trois jours avant la date d'échéance pour la présentation des offres en envoyant une communication par courrier électronique reprenant toutes les questions et réponses apportées.

8.3 Chaque Soumissionnaire pourra demander un rendez-vous afin de vérifier l'état des deux véhicules à reprendre.

## 9. Protection des données personnelles

9.1 Le Pouvoir Adjudicateur garantit la protection des données personnelles fournies par le Soumissionnaire conformément à la législation italienne en matière de protection des personnes physique en ce qui concerne le traitement des données personnelles, dont note explicative est fournie à l'annexe 3.

9.2 Par sa signature de l'annexe 3, le Soumissionnaire donne son accord au traitement des données personnelles susmentionnées de la part du Pouvoir Adjudicateur, y compris les vérifications prévues au § 3.2.

9.3 Certaines données du concurrent adjudicataire de l'appel d'offre et des conditions d'adjudication pourront être diffusées sur les sites internet du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en exécution des obligations légales italiennes qui imposent la transparence administrative.

## 10. Règles applicables

La procédure de sélection du contractant est régie par la législation italienne. D'éventuels recours peuvent être introduits auprès des organes italiens de justice administrative.

Bruxelles, 24 février 2022



L'Attaché aux Affaires  
Administratives  
Silvia Salomoni